

## PERSONNEL D'EXPLOITATION

### Fermeture de chantiers & Pont de fin d'année 2025-2026



**Demandes de derogation: [www.cpmbg.ch/derogation](http://www.cpmbg.ch/derogation)**  
**Service de piquet: [www.cpmbg.ch/circulaires-documents](http://www.cpmbg.ch/circulaires-documents)**  
*Le secrétariat est fermé durant les fermetures de chantier.*



JOURS CONCERNÉS	DÉLAI POUR DEMANDER UNE DÉROGATION	TRAITEMENT
Vendredi-Saint; Lundi de Pâques; Ascension; Lundi de Pentecôte; 1er août ; Jeûne Genevois;	Deux jours ouvrables avant le jour demandé	Jours fériés (payés) (calendrier <a href="#">officiel</a> )
La fête du Travail: jeudi 1er mai 2025	Deux jours ouvrables avant le jour demandé	Jour chômé non payé
Pont de l'Ascension: vendredi 30 mai 2025 Pont du Jeûne Genevois: vendredi 12 septembre 2025	Deux jours ouvrables avant le jour demandé	Jours de vacances
Pont de fin d'année : Les chantiers sont fermés du vendredi 19 décembre 2025 au soir au lundi 05 janvier 2026 au matin.	Mercredi 17 décembre 2025	A compenser avec les heures de travail supplémentaires. A défaut avec le solde de vacances restants (22, 23 ; 24 ; 26 ; 29 et 30 décembre 2025)
25 décembre (Noël); 31 décembre (Restauration); 1er janvier (Nouvel-An)	Mercredi 17 décembre 2025	Jours fériés (payés) (calendrier <a href="#">officiel</a> )
2 janvier 2026	Mercredi 17 décembre 2025	Rémunéré, à compenser avec les heures de travail